

**CESER BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**  
**Séance plénière du 16 novembre 2016**  
**Débat sur la « Fabrique à projets »**  
**Intervention d'André COLIN pour la CGT**

Ce projet peut être positif si c'est construire un outil qui va aider des porteurs de projets qui ne connaissent pas, qui n'imaginent pas, qu'ils peuvent avoir accès aux programmes européens pour trouver des financements permettant à ces projets de voir le jour et perdurer à condition de correspondre à de vrais besoins identifiés.

Il pourrait aussi susciter la création de réseaux d'acteurs locaux contribuant à dynamiser des territoires.

Page 7 : attention à ce que les remarques du CESER ne semblent pas casser une ambition, ne paraissent pas vouloir garder ces dispositifs pour les seuls initiés actuellement utilisateurs.

Page 8 : Les 2 objectifs "*susciter des projets « ex-nihilo »*" et "*aider à la concrétisation de projets de développement local complexes, actuellement « en jachère » ou mis en suspens faute de pouvoir disposer d'une ingénierie de projet adaptée*" ne sont pas antagonistes.

Ils peuvent s'ajouter dans une logique de projet de territoire au lieu de se substituer.

Page 9 : La CGT propose de donner au Fonds Européen Stratégique d'Investissement l'ambition et la forme du projet de plan d'investissement porté par la CES et non par le plan Juncker (la Confédération Européenne des Syndicats propose : un programme d'investissement annuel de 2% du PIB européen sur dix ans pour créer des emplois de qualité et qualifiés dans différents domaines : transition énergétique, développement durable, infrastructures, recherche, éducation, services et services sociaux...)